



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

**Dossier de candidature pour la surveillance des plages 2017
Uniquement pour les sapeurs-pompiers de l'Hérault**

SPV SAV Grade : CIS :
 SPP SAV Grade : CIS :

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Portable : Mail :@.....
Date de naissance : / / Lieu de naissance : Dpt : ...

Afin d'être recruté en qualité de surveillant de plage, vous devez obligatoirement être titulaire des qualifications suivantes : PSE 1 / PSE2 / BNSSA / Permis mer et avoir validé la formation plage.

Soit vous êtes titulaire de la Formation plage : Faites le

* Votre expérience en plage:	Année	Lieu	Fonction
(chef de secteur / chef de poste / équipier)	Année	Lieu	Fonction
	Année	Lieu	Fonction

Soit vous devez faire la formation plage: 5 jours au total.

Séquence Théorique (2 jours): inscrivez-vous les 11/12 MARS ou 25/26 MARS ou 10/11 JUIN

Séquence Pratique (3 jours): inscrivez-vous du 10 au 12 AVRIL ou du 13 au 15 AVRIL ou du 12 au 14 JUIN

1/ Vous devez participer annuellement à la journée de FMA plage :

Inscrivez-vous le 03/04 ou le 04/04 ou le 05/04 ou le 06/04 ou le 07/04 le 15/06

2/ Vos disponibilités :

Période : MAI JUIN JUILLET AOUT SEPTEMBRE

Nombre de jours par semaine, week-end... :

3/ Quatre secteurs (soit 44 postes de secours): Mer, Fleuve, Lacs.

Secteur Est (Frontignan, Balaruc Les Bains, Mèze) / **Secteur Centre** (Marseillan, Agde, Vias) /

Secteur Ouest : (Portiragnes, Sérignan, Valras, Lac de Jouarrès) / **Secteur Nord** (Lac du Salagou « Les Vailhès », Lac du Salagou « Clermont l'Hérault », Fleuve Hérault « Pont du Diable », Fleuve Hérault « Pont de Saint Etienne d'Issensac »)

Souhaits secteurs: 1 2 3

4/ Habillement : votre taille S M L XL XXL

Pièces à fournir obligatoirement

Photocopies du **BNSSA** en cours de validité ou de l'attestation de validation de maintien des acquis (5 ans / année d'obtention plus cinq) ;

Photocopie du **permis mer**.

L'autorisation signée de votre chef de centre attestant que (voir verso) :

- vous avez été déclaré apte et à jour de la visite médicale ;

- vous êtes à jour de la FMPA SAP;

- qu'il vous autorise à participer à la saison de surveillance des plages (pour les SPP : en dehors des heures du repos de sécurité)

Composition du dossier de candidature

Le dossier doit être renvoyé, au plus vite au : SDIS de l'Hérault - Bureau des sapeurs-pompiers volontaires saisonniers – Parc de Bel Air - 150, Rue Supernova 34570 VAILHAUQUES, afin d'enregistrer votre candidature.

Les pièces justificatives manquantes nous seront transmises ultérieurement afin de compléter votre dossier.

Fait à Le Signature :



**Attestation du chef de centre
pour le dossier de candidature SPV saisonnier plage 2017**

Vous avez un simple statut sapeur-pompier professionnel ou sapeur-pompier volontaire :

Partie 1 à remplir par votre chef de centre : SPP SPV

Je soussigné (grade, prénom, nom)
chef de centre du centre d'incendie et de secours de.....
autorise (grade, prénom, nom) à exercer la surveillance
des baignades et des activités nautiques sur les postes de secours placés sous la responsabilité du SDIS 34,
dans le respect du repos de sécurité pour les SPP (cf. règlement intérieur du SDIS 34 et règlement de service
des sauveteurs et des surveillants de plages du SDIS 34).

J'atteste également que le sapeur-pompier cité ci-dessus est :

Apte et à jour de la visite médicale

Apte et à jour de la FMPA SAP

Date et signature du chef de centre

Vous êtes sapeur-pompier professionnel et avez un double statut sapeur-pompier volontaire :

Partie 2 à remplir par votre 2ème chef de centre SPV

Je soussigné (grade, prénom, nom)
chef de centre du centre d'incendie et de secours de.....
autorise (grade, prénom, nom) à exercer la surveillance
des baignades et des activités nautiques sur les postes de secours placés sous la responsabilité du SDIS 34,
dans le respect du repos de sécurité pour les SPP (cf. règlement intérieur du SDIS 34 et règlement de service
des sauveteurs et des surveillants de plages du SDIS 34).

Date et signature du chef de centre